

CH. BIOCHE

Sur les lieux algébriques décomposables

Nouvelles annales de mathématiques 5^e série, tome 3
(1924), p. 146-147

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1924_5_3__146_1

© Nouvelles annales de mathématiques, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

SUR LES LIEUX ALGÈBRIQUES DÉCOMPOSABLES ;

PAR CH. BIOCHE.

On sait qu'un lieu algébrique, d'ordre m , se décompose s'il a

$$\frac{(m-1)(m-2)}{2} + 1$$

points doubles. Mais la décomposition peut se produire

sans que le nombre des points doubles ait la valeur susdite; je voudrais, pour préciser, énoncer quelques remarques simples.

1° Le nombre des points doubles d'un lieu d'ordre m , qui se décompose en n lignes, distinctes et unicursales, est

$$\frac{(m-1)(m-2)}{2} + n - 1.$$

2° Si les lignes composantes ne sont pas unicursales, le nombre précédent doit être diminué de la somme des genres de ces lignes.

3° Le nombre minimum des points doubles d'un lieu décomposable est $m - 1$. Le lieu se décompose alors en une droite et une courbe sans point double.

4° Le nombre maximum de points doubles est

$$\frac{m(m-1)}{2}.$$

Le lieu est alors décomposé en m droites.